

240264

*Église catholique. Saint-Etienne (Chaix, Vendée)
film 1957179*

*Bujaud, François
Manseau, Marie s 23-01-1713*

Françoise b 02-07-1708

Catherine b 02-01-1710

*Bujaud, François (veuf de Marie Manseau)
Allard, Renée m 13-02-1713*

François b 25-10-1713

Par Josée Tétreault

*FAIT. MF.
12.08.2004*

Le vingt cinq octobre 1713 a esté baptisé François
fils de François Bringuand et Renee Legitimé

ment conjoints de cette paroisse. Le parrain a esté
cl^r François Denfer et marraine de marie Encreue
qui ont signés tantant du jourd'hyes de ^{chaque} ~~leur~~ ^{chaque} curé.

Marie Encreue L. Lengrand

B = François Bringuand 25-10-1713

Le treze fev^r mil sept cent treze apres la
 publication de trois bans faite dans cette paroisse
 et de celle de pissot sans qu'il se soit trouve aucun
 empchement qui soit venu a notre connoissance
 et du consentement par escrit du P^r Curé de pissot
 je Cure Souffryne ay reçu le consentement mutuel
 de Francois Bayard veuf de defunte marie manseau
 de cette paroisse et Renée allard fille de defunts
 Louis allard et Jeanne Galanger de la paroisse de
 pissot ensuite dequoy j'e leur ay donne la benediction
 nuptiale et les ay solennellement conjoints par parole
 de present en presance de Rene manseau Beauve
 du dit Bayard et de Mathurin mada et de Louis
 a l'ore frere Pierre Breton Beauve Jacques martreau
 parcin de la dite allard qui ont tous declarez ne
 sçavoir signer *PMILL* Curé de chain

Le vingt trois fev^r 1713 a esté baptise pierre
 fils de Pierre Albard et marie querin de la paroisse

Le vingt trois jan^r 1713 a été enterree dans
le Cimetiere de ce lieu mariee avec une femme
de Francois Guyeard agée de

56 ans
Cane de cha

Le 25 janv. mil sept cent dix à
Baptiste Catherine fille de François bijou
et Marie manicaa legitimeement conjoints
De cette parois le parois à cette off. prieur
Gabon et marcene Dame catharine meunier
que ont signé . c. meunier

PAR M. l'cur
Dechaux / J. Boaloy

B = Frie, Bujard 02-07-1708

le deux juillet mil sept cent huit
est baptisée francoise fille de francois

Bujard et Marie manseau legitimelement
conjoints de cette paroisse le parrain a été
nicolas Soudre qui a signé et francoise

taffon qui a déclaré ne savoir signer
l'enfant est né le jourd'hui 1708
de char